

Pour une pratique d'appel dans le diocèse de Créteil



Sommaire



Fiche 1. Se préparer à appeler

Fiche 2. Interpeller : mode d'emploi

Fiche 3. Nouveau processus d'appel pour les membres des EAP

Fiche 4. Interpeller au diaconat permanent

Fiche 5. Interpeller en vue d'une mission LEME

**Fiche 6. Servir les vocations spécifiques au presbytérat et à la
vie consacrée**

Annexe 1. Des mots pour interpeller à travers des exemples

Annexe 2. Des repères pour définir la mission proposée

1. Développer une culture de l'appel

a. L'appel au cœur de la vie de l'Eglise et de chaque baptisé

C'est une priorité missionnaire et pastorale de toute communauté chrétienne que de permettre à chacun de répondre à l'appel de Dieu et de découvrir le caractère vocationnel de toute vie. C'est important à titre personnel, mais aussi pour :

- la vitalité de la communauté
- la qualité de son projet spirituel et pastoral
- la découverte et la conscience des besoins de la mission.
- favoriser la croissance humaine et spirituelle des personnes appelées, pour elles-mêmes et pour le bien de la communauté.

Il ne s'agit pas de remplir les cases vides des besoins de la communauté, mais de chercher à impliquer des personnes en fonction de leurs dons, de leurs intérêts, de leurs charismes. Il s'agit de permettre à chacun de grandir dans sa relation au Christ et de répondre à l'appel du Seigneur pour lui-même et au service de la communauté et des autres.

b. L'appel : une responsabilité de chaque équipe, de toutes les instances

Toute équipe doit occuper un rôle dans la pratique de l'appel ; elle doit être à la recherche de nouveaux collaborateurs pour se renouveler et renouveler ses pratiques et ses projets. Il convient donc à chacune d'avoir en permanence une vigilance à repérer des personnes nouvelles, non encore engagées, qui ont comme tout baptisé des talents et des charismes à mettre au service de tous. Il est aussi important de garder une certaine discrétion.

Dans toutes les instances, équipes, services, mouvements, paroisses, doyennés, il est bon de développer des initiatives pour favoriser des appels, par exemple :

- des prières régulières de la communauté pour invoquer l'Esprit Saint, discerner la volonté de Dieu pour la communauté et les charismes dont elle a besoin ;
- un accompagnement spirituel pour permettre à chacun de discerner sa vocation, ses charismes et ses appels ;
- des temps forts pour les membres de la communauté sur les notions croisées de vocation baptismale, de responsabilité, d'appel et de service ;
- une formation au discernement des charismes, à l'appel ;
- une réflexion sur la façon de travailler en Eglise (temps, rythme, organisation...) afin de renouveler nos pratiques et d'encourager les baptisés à s'engager sans avoir peur du temps à donner ;
- des temps de relecture communautaire et en équipe ;
- un discernement ponctuel quand un projet nouveau est à mettre en œuvre qui pourrait être confié à de nouvelles personnes ou qui nécessite des charismes nouveaux.

Pour cela, nous pouvons :

- mettre en œuvre les pistes proposées par ce kit, mais aussi par les autres kits, en particulier ceux sur la relecture pastorale, la lettre de mission...
- présenter, par exemple lors d'une assemblée paroissiale ou de « portes ouvertes », les services et possibilités d'engagement au sein de la communauté, en corrélation avec les charismes, les compétences nécessaires ainsi que le temps et le rythme,
- nommer un membre de l'équipe (par exemple en EAP) chargé, parce que c'est son charisme, d'être particulièrement attentif à l'appel de nouvelles personnes.

2. Se préparer à appeler en équipe

Pour vivre de manière ecclésiale l'appel dans nos communautés, il est peut-être bon de l'organiser en plusieurs étapes, selon la nature des appels.

Première étape : Préparer la (ou les) rencontre(s).

- communiquer la (ou les) date(s) suffisamment à l'avance.
- fixer les objectifs de la (ou des) rencontre(s).
- demander une préparation personnelle en vue du discernement des personnes pressenties, en particulier réfléchir à la définition de la mission (cf [Annexe 2 Repères pour définir la mission proposée](#)).

Deuxième étape : Réunion d'échange et/ou discernement

- prendre un temps de partage autour de la parole de Dieu
- échanger sur les préparations personnelles préalables : quels sont les besoins ? quelles sont les personnes ?
- se donner des priorités :
 - se préciser une méthode : besoins d'informations complémentaires pour telle ou telle personne, qui s'en charge ?
 - se donner une échéance pour recueillir les éléments manquants s'il doit y avoir une prochaine étape de discernement.
 - se mettre d'accord sur la définition de la mission (cf [Annexe 2](#)).
 - discerner la(les) personne(s) à appeler.
 - se préciser comment et qui fait l'appel, et le délai pour les réponses.

Troisième étape : Temps de réception des réponses des personnes appelées

- accueil des réponses dans la prière.
- préciser les modalités pour l'accueil des appelés, leur envoi et la réception par les membres de la communauté.
- si besoin prévoir la lettre de mission (cf [kit Lettre de mission](#)).
- se dire qui accompagnera la personne.

3. Le discernement en équipe

a. Que dit l'Ordonnance ?

On se référera à la section 1, chapitre 2, article 7, p. 12.

Ce temps doit se faire à la lumière de la Parole de Dieu. Un appel est un appel de l'Eglise, ce n'est pas simplement du fonctionnement. « *...en plus ou à l'occasion de leur séance annuelle de relecture de leurs activités, toutes les instances pastorales et missionnaires du diocèse prendront le temps de discerner quelles personnes peuvent être appelées à prendre des responsabilités dans la mission de l'Eglise.* »

b. Les préalables

Avant d'entrer dans le processus de discernement d'équipe :

- être convaincu que tous sont, ensemble, à la recherche de ce qui est le meilleur pour l'instance concernée,
- être d'accord sur les personnes sur lesquelles discerner, sur le déroulement du discernement, sur la manière de se prononcer.
- accepter les exigences du discernement de groupe :
 - savoir écouter, être vrai et libre dans sa parole, ne pas craindre les avis opposés au sien ni les conflits.
 - vivre la synodalité : vouloir non pas ce que je pense personnellement mais ce qui sera le fruit de la réflexion en équipe, en ayant écouté, entendu, accueilli le point de vue de l'autre, voire en m'étant déplacé.

c. Les appels spécifiques

Pour l'interpellation d'hommes au diaconat permanent : [voir Fiche n°4](#)

Pour l'interpellation en vue d'une mission LEME : [voir Fiche n°5](#)

Pour l'interpellation au presbytérat et à la vie consacrée : [voir Fiche n°6](#)

Cette fiche propose un mode d'emploi pour interpeler tous les baptisés, à l'exception de l'interpellation à une vocation ou mission spécifique :

Nous n'appelons pas d'abord à remplir une tâche, à occuper une fonction, mais nous appelons toujours une personne à déployer sa vocation en vue de la Mission. Il est donc important de prendre grand soin de la façon dont on lance un appel, et de ne pas brûler les étapes ([voir Annexe 1 Des mots pour interpeler à travers quelques exemples](#)).

1. Présenter la mission, ses objectifs, son mandat

Idéalement un appel passe par une rencontre, le cas échéant associée à un écrit (de type lettre d'appel), afin de permettre à la personne appelée de garder une trace pour son discernement.

L'écrit reprendra l'essentiel de la présentation :

- les contours de la mission : présenter les tâches spécifiques, la durée du mandat, les personnes référentes, les membres de l'équipe, l'organisation du temps...
- les modalités particulières (bénévole/salarié...)

La personne menant l'entretien veillera à répondre aux premières questions de la personne appelée.

2. Laisser un temps de réflexion

Nous ne demanderons pas à la personne de répondre immédiatement. Nous lui indiquerons un délai de réflexion au terme duquel la réponse à l'appel sera donnée, éventuellement lors d'un entretien.

Afin de permettre à la personne de bien discerner, il convient de lui préciser qu'elle peut répondre positivement, négativement et même donner une réponse sous condition ou sous réserve (de pouvoir se former, d'avoir le temps, de voir ses enfants pris en charge...).

Il est important que la personne soit rassurée et ne ressente pas de pression, d'obligation.

Au cours de ce temps de discernement, il pourra être proposé à la personne de rencontrer un accompagnateur spirituel^[1] n'appartenant pas à l'équipe appelante, et si possible extérieur au quotidien de la personne appelée.

3. Prévoir un entretien de confirmation si besoin

Au terme du délai de réflexion, un entretien peut être organisé pour accueillir la réponse de la personne appelée.

1. Il est possible de s'adresser au SDAS : Service Diocésain d'Animation Spirituelle : animationspicreteil@gmail.com

4. Prévoir un temps d'intégration

Nous veillerons à soutenir l'intégration de la personne appelée afin qu'elle soit reçue par l'équipe qu'elle intégrera. On précisera les formations à envisager (cf kit Lettre de mission).

5. Rédiger et remettre une lettre de mission pour les personnes en responsabilité (cf. kit Lettre de mission)

6. Célébrer les « oui » à l'appel

Veiller à donner de la visibilité au « oui » des personnes qui ont accepté une responsabilité, au cours d'une célébration, dominicale ou autre. De même il est important de remercier les personnes dont la mission s'arrête.

7. Accompagner tout au long de la mission

Une fois que la personne est en fonction, le rôle des personnes appelantes ne s'arrête pas, au contraire. Toute personne envoyée en mission doit se former, se ressourcer, être accompagnée, relire sa mission, être évaluée... Il convient que cet accompagnement soit planifié et signifié.

8. Favoriser le témoignage

Il est bon de favoriser au sein de la communauté des témoignages de vie, pouvant ainsi donner envie à d'autres de répondre positivement à un appel. Il est fréquent qu'un témoignage soit un élément fondateur pour répondre positivement à un appel.

En référence à l'Ordonnance sur les instances pastorales et missionnaires du diocèse § 17

Les membres de l'EAP sont appelés par le curé après consultation de la paroisse, selon le processus suivant :

Lorsqu'il y a nécessité d'appeler un nouveau membre en son sein, l'EAP expose cette nécessité aux paroissiens par un courrier relayé sur les moyens d'information paroissiale et au moment des annonces dominicales. Elle présente aussi la démarche, ainsi que le calendrier des trois étapes suivantes

1ère étape

Une première consultation large jusqu'à une date annoncée. Chaque membre de la paroisse, ou équipe paroissiale diverse, écrit sur une feuille libre les personnes qui lui semblent correspondre au nouveau besoin. Les membres de l'EAP auront mis en place les modalités pour récolter les réponses. Les membres de l'EAP pourront eux-mêmes émettre des noms de personnes.

A l'échéance de la consultation, une liste reprend par ordre alphabétique l'ensemble des noms de personnes proposées. Cette liste est donnée à tous les membres de la paroisse.

2ème étape

En assemblée paroissiale ou à l'issue de chacune des messes un dimanche donné, désignation à partir de la liste de personnes pressenties. Chaque personne de la paroisse, munie de la liste constituée, est invitée à souligner le nom de la personne qu'elle souhaiterait voir appelée à l'EAP et à remettre la liste.

Pour des raisons de discrétion nécessaire et pour rappeler que ce n'est pas un vote, le résultat de la consultation est transmis au curé et à un autre témoin . Ils percevront ainsi quelles personnes sont le plus suggérées.

3ème étape : le discernement.

Suite au résultat de la consultation l'EAP se réunit et entend la proposition du curé qu'il aura formulée à partir des deux étapes précédentes. Entendant l'avis des autres membres de l'EAP, le curé contactera la personne et l'appellera à rejoindre l'équipe, ou proposera un autre nom toujours à partir de la liste.

La liste de la nouvelle équipe constituée sera présentée au membre du conseil épiscopal qui accompagne la paroisse.

Lors de ce discernement sur la personne, chacun sera attentif quant à :

- son sens de la communion de l'Église,
- sa réputation auprès des paroissiens,
- sa capacité à travailler avec d'autres,
- son expérience ecclésiale et ses engagements sociaux,
- sa disponibilité en temps.

Les personnes appelées reçoivent une lettre de mission, rédigée et signée par le curé, qui fixe les contours et la durée de leur mandat. Cette lettre attire l'attention sur la nécessité de participer aux formations organisées à leur intention et de faire une relecture annuelle de leur mission avec le curé ou celui qui a la charge pastorale.

La durée du mandat est normalement de trois ans renouvelable une seule fois. Si les circonstances l'exigent, elle peut être prolongée avec l'accord de l'évêque.

Au début de chaque année pastorale, l'EAP est présentée aux assemblées paroissiales et la liste de ses membres mentionnant la durée de leurs mandats et la date de leur première nomination est transmise à la chancellerie et au vicaire général.

La fraternité diaconale constitue une très belle réalité dans le diocèse. Cela se manifeste régulièrement lors des rencontres de cette fraternité comme par exemple lors du pèlerinage à Assise en octobre 2020. La présence de 60 diacres à travers le diocèse dans la diversité des âges, des situations familiales et professionnelles, des missions confiées constitue un témoignage encourageant de la vitalité apostolique de notre Eglise diocésaine.

Il est bon de nous rappeler que « participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et l'action de l'Église » (AA 10). Par le baptême, tous, dans l'Eglise, sont habilités à répondre à l'injonction du Seigneur Jésus : « *Allez dans le monde entier. Proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création* » (Mc 16, 15). En effet, « *devenus enfants de Dieu par une régénération, ils sont tenus de professer devant les hommes la foi que par l'Eglise ils ont reçu de Dieu* » (LG 11).

Cependant, les pères du second concile du Vatican rappelant, s'il en était besoin, que « *le devoir de cultiver les vocations revient à la communauté chrétienne toute entière* » (MVP 2). Il est de la responsabilité de tous dans l'Eglise de se soucier de la vocation de chacun, particulièrement de l'appel au ministère ordonné. De même, dans les actes synodaux du diocèse de Créteil du 16 octobre 2016, l'urgence d'un tel engagement de la part à tous a été souligné. Il y est parlé d'un « *élan nouveau* » à donner à la pastorale des vocations.

Dans cet élan nouveau, nous souhaiterions poser la question de l'interpellation en vue du diaconat permanent. Le conseil diocésain de diaconat s'est emparé de cette question afin de nous donner des repères pour ce travail d'interpellation.

Les diacres sont, dans l'Eglise, le signe et le rappel permanents que nous sommes tous les serviteurs les uns des autres, en particulier des plus démunis à l'image du Christ qui est « *venu pour servir et non pour être servi* » (Mc 10, 45).

Le ministère de diacre est vécu selon trois modalités : ils sont d'abord des collaborateurs de l'évêque, appelés à des missions diocésaines. Ils sont des hommes du seuil, tournés vers les périphéries existentielles, pour que l'amour de Dieu soit manifesté dans la vie de tous les hommes. Ils sont aussi des « animateurs de la diaconie » dans la pastorale paroissiale.

A chacun, l'évêque confie une mission particulière en fonction des besoins de l'évangélisation. Cette mission tient compte de leurs charismes, de leurs engagements professionnels, familiaux et ecclésiaux. Elle se manifeste dans le service liturgique auquel ils sont associés, en particulier dans l'eucharistie.

Pour relancer l'interpellation en vue du diaconat permanent, en équipe de coordination de doyenné, en équipe diocésaine de service ou de mouvement, au sein des communautés religieuses, au sein des établissements de l'enseignement catholiques, nous sommes invités dans un premier temps à réfléchir ensemble aux besoins du monde et de l'Eglise qui se font sentir pour la mission. Il s'agit pour nous de repérer dès à présent les secteurs de la société auxquels l'Eglise doit être particulièrement présente pour l'annonce de l'Évangile.

Il est capital de se rappeler que l'interpellation ne se fait jamais seul et de sa propre initiative. L'interpellation est une démarche ecclésiale qui suppose donc une réflexion collective.

Chaque responsable de ces équipes fera connaître au délégué diocésain au diaconat :

- leurs remarques sur les besoins d'un service diaconal qu'ils repèrent dans la vie des communautés chrétiennes et de la société.
- de manière très confidentielle, le nom des personnes à qui la question du diaconat pourrait être posée.

Il est indispensable de se rappeler combien la discrétion est indispensable dans cette démarche. Elle est le garant de la liberté des personnes et de l'Église. Afin de respecter cette liberté des personnes auxquelles vous aurez pensé, vous devez garder une discrétion absolue sur leur nom. En aucun cas, vous ne devez leur en parler ou prendre contact avec elles.

Lorsque les noms des personnes auxquelles vous aurez songé seront parvenus, la commission de discernement effectuera un premier discernement. C'est seulement ensuite qu'une personne dûment missionnée ira rencontrer chaque baptisé interpellé et son épouse s'il est marié, pour lui proposer de réfléchir à la possibilité du diaconat permanent. Un parcours de discernement et de recherche sera alors proposé, au terme duquel ils pourront demander à entrer en formation. La formation vers le ministère diaconal se fera après avis du conseil d'appel et accord de l'évêque.

Pour une interpellation éventuelle au diaconat permanent Comment procéder ? Grille de discernement

1. Prier le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson

En équipe, se rendre disponible au souffle de l'Esprit Saint (chant, prière à l'Esprit Saint).

On peut aussi partager un petit passage d'Évangile, par exemple (Luc 5, 1-11 : appel des premiers disciples ; Mt 9, 35-37 : la moisson est abondante ; Mt 28, 16-20 : de toutes les nations, faites des disciples ; Ac 6, 1-7 : appel des Sept). On pourra confier au Seigneur dans notre prière notre rencontre de travail, les femmes et les hommes de notre diocèse auxquels il nous envoie, etc...

2. Lire le texte d'Alain SMITH :

« Le ministère du diacre, un ministère à deux mains » dans *Repères : Le diaconat permanent en Val de Marne - Juin 2016*

Au besoin, faire un petit partage des questions ou remarques éventuelles.

3. Se rendre attentifs aux besoins qui se font sentir pour la mission de l'Église diocésaine aujourd'hui.

En France, la manière habituelle de procéder est de solliciter des hommes susceptibles de recevoir l'ordination au diaconat permanent pour répondre aux besoins de la mission de l'Église tant au niveau diocésain qu'à niveau local. Voici quelques exemples possibles de réalités auxquelles nous pensons que l'Église doit être présente et attentive à l'annonce de l'Évangile :

- le monde de la santé : les malades, les professionnels et cadres de la santé, les établissements d'accueil des personnes âgées...
- le monde de la solidarité avec les exclus...
- le dialogue interreligieux, le monde de l'incroyance
- les personnes impliquées dans l'économie ; l'écologie, l'agriculture, les quartiers populaires, l'armée, la justice...
- le monde de la famille, des jeunes, de l'éducation, des médias...
- le monde de la culture, des arts, du sport, des loisirs...
- le monde du commerce et de la grande distribution...
- le monde associatif...

- en voyons-nous d'autres ? Lesquels ? Qu'est-ce qui vous semble être prioritaire ? Pourquoi ?
-
-
-
-
-

4. Rappels de quelques points d'attention :

- par respect pour la liberté des personnes auxquelles vous aurez songé, vous devez garder une discrétion absolue de leur nom. En aucun cas, à cette étape, vous ne devez leur en parler, ou prendre contact avec elles mais vous communiquerez au délégué diocésain au diaconat dans la discrétion les noms des personnes auxquelles vous avez songé et sur lesquelles vous souhaitez qu'un discernement diocésain soit posé.
- le Conseil épiscopal et le Conseil diocésain du diaconat effectueront avec vous un premier travail de discernement. C'est seulement ensuite qu'une personne dûment missionnée ira rencontrer chacun des baptisés interpellés et son épouse s'il est marié, pour leur proposer de réfléchir à la possibilité du diaconat permanent pour le mari. Un parcours de discernement et de recherche leur sera proposé. Au terme de ce parcours, et s'ils l'acceptent, ils pourront être invités, avec leurs épouses s'ils sont mariés, à commencer la formation vers le ministère de diacre.
- bien distinguer « l'interpellation » de « l'appel » au diaconat. L'interpellation, c'est la question posée à une personne suite au travail de discernement que nous menons ici : « En te regardant, l'Eglise se pose la question du discernement en vue du cheminement vers le diaconat et te propose de te la poser : Accepteriez-vous de réfléchir à la possibilité du ministère de diacre (personnellement, en couple, puis avec d'autres personnes interpellées comme vous) ? Accepteriez-vous de commencer ensuite à vous former en vue de ce possible ministère ? ». L'appel, c'est l'objectivation d'un appel du Seigneur au travers un appel officiel de l'Église, qui demande donc un deuxième temps de discernement sur l'ensemble de la démarche, depuis l'interpellation jusqu'à la formation de 4 ans. Si le candidat le demande, si l'avis des personnes auxquelles il appartient d'en juger est favorable, alors seulement, l'évêque pourra appeler le candidat à l'ordination. Il est important de préserver jusqu'au bout la liberté du candidat et de l'Église. Certains pourraient confondre cette première interpellation discernée avec l'appel au diaconat. La nuance entre les deux est capitale à comprendre.

5. Discerner des personnes que nous pourrions interpeller en vue du diaconat

Voici quelques repères :

- hommes âgés entre 25 ans minimum et 55 ans maximum, célibataires ou mariés. L'ordination d'un homme marié ne peut intervenir avant l'âge de 35 ans accomplis (10 années de mariage au minimum), sachant qu'entre le moment de l'interpellation et d'une possible ordination, 5 années sont nécessaires.
- maturité humaine : des hommes équilibrés, ouverts au dialogue, et capables de communiquer. S'ils sont mariés, il s'agira d'hommes dont le foyer donne un bon témoignage. Ces hommes seront reconnus dans leur vie professionnelles et associatives pour leurs valeurs humaines et sur leur sens des responsabilités à l'égard des autres.
- un engagement signifiant dans la société : on sera particulièrement attentifs à des hommes vivant en solidarité avec les délaissés, les exclus, les jeunes, les familles, ainsi que des hommes présents dans des lieux où se prennent des décisions concernant le développement et l'avenir de la société.
- une expérience chrétienne et ecclésiale : des hommes vivant un témoignage de foi, ayant le sens de l'Église, ayant un engagement dans l'une ou l'autre des communautés chrétiennes (paroisses, mouvements, services, groupes de prières).
- une capacité à se former, à évoluer, à travailler en équipe.

6. Nous faire parvenir le document suivant, dès que possible :

Suggestion de personne à interpeller pour réfléchir à la possibilité du diaconat

NOM Prénom :

Âge :

Paroisse, goupe, mouvement , service, établissemt :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Situation de famille (marié, célibataire, années de mariage, nombre d'enfants, âge des enfants :)

Capacité du couple à entrer dans un travail de discernement et de formation :

Situation professionnelle :

Insertion dans la société (équilibre de famille, vie de quartier, engagement associatifs...):

Foi et pratique. Vie spirituelle. Insertion dans l'Église.

Centres d'intérêts particuliers, dons, charismes.

Pour quels besoins de l'Église et du monde pourrions-nous l'appeler ?

Capacité à se former, à évoluer, à se remettre en question, à travailler en équipe ?

Personnes pouvant donner d'autres renseignements.

Vos coordonnées personnelles :

Nom Prénom :

Paroisse, mouvement, groupe, service, établissement :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Au titre de leur baptême, de leur confirmation vivant de l'Eucharistie, pour certains(es) du sacrement du mariage, de la consécration religieuse, des laïcs et laïques reçoivent une charge ecclésiale confiée par l'évêque, conformément au droit universel. (Canon 129 §2)

Aujourd'hui, sur notre diocèse 54 LEME sont missionnés : 2 hommes et 52 femmes, 12 religieuses et 42 laïcs entre 30 et 72 ans

Premières LEME en 1997. Depuis cette date, une centaine d'hommes et femmes ont eu une mission auxquels il faut ajouter les 54 LEME en mission aujourd'hui.

Les besoins pastoraux : actes synodaux /projets pastoraux

Pour servir la mission de notre Eglise diocésaine, il est nécessaire de discerner les besoins pastoraux au niveau local des paroisses ou en transversalité au niveau du doyenné, au niveau des services diocésains ou des mouvements. Il s'agit de les authentifier pour une mise en pratique pour les années à venir.

L'expression des besoins de missions pour les doyennés, services diocésains ou mouvements, doit être le résultat d'une concertation dans une pluralité d'approches : équipe de coordination de doyennés, conseil épiscopal élargi, et laïcs engagés en pastoral, mouvements, aumôneries, etc...

Le projet pastoral

Quel projet pastoral susciterait l'appel d'un ou d'une LEME ? Quels sont les chantiers à privilégier au niveau diocésain, doyenné et mouvement et donc les appels à faire, en cohérence avec les orientations diocésaines et les projets pastoraux que nous avons définis pour les 3 ans à venir ?

Par exemple : la pastorale des jeunes, la pastorale de la santé, pastorale des familles, solidarité etc. C'est pour cela que nous vous invitons à présenter un ou des projets qui nécessiteraient la présence d'un ou d'une LEME

- **Description du projet ou des projets**
- **Description de la mission envisagée**

La mission

Tous les ans, la lettre de nomination d'un ou d'une LEME est remise par l'évêque et la lettre de mission par le ou la délégué(e) épiscopal en lien avec la mission lors de la messe de rentrée ou éventuellement sur le lieu de la mission pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

La fin de mission

Certains (es) LEME peuvent être interpellés(ées) pour une nouvelle mission ou pas. Les LEME salariés(ées) en fin de mission seront accompagnés(ées) pour obtenir des acquis de compétence ou faire un bilan en vue d'une conversion professionnelle.

Durant sa mission la personne sera soit : salariée ou bénévole (cf. [charte de bénévolat](#))

La formation

Les LEME suivront une formation adaptée à leur mission en lien avec différents instituts de formation (formation Annoncer, C.I.F., Centre Sèvres, I.S.P.C. etc. ...)

Certaines personnes appelées à être LEME pourront suivre la formation F.I.D.E.S. (Formation- Interdiocésaine-Evangéliser-Servir) à l'Institut d'Etudes Religieuses – ICP pendant 2 ans avant leur mission ou en même temps.

Pendant ou à l'issue de la formation FIDES, l'évêque confiera une mission qui pourra être en doyenné, en aumônerie, en mouvement ou en service diocésain en fonction des besoins du diocèse.

La formation FIDES ou autres formations sont prises en charge par l'association « compagnons d'humanité ».

Suggestion de personnes

- **Un document rédigé par le ou la responsable présentant la personne.**
- **Un document rédigé par d'autres témoins pouvant apporter des éclairages supplémentaires.**

Cette présentation sera précédée de consultations de différentes personnes, instances et mouvements ainsi que d'un premier discernement en équipe de coordination de doyenné ou en équipe diocésaine de service ou de mouvement dont voici quelques pistes :

- l'expérience de l'engagement ecclésial de la personne.
- son expérience du travail en équipe et du partenariat (avec prêtres, religieux (ses), diacres, laïcs).
- ses compétences et aptitudes particulières et aussi ses limites par rapport à une mission pastorale large.
- éventuellement des points d'attention sur l'équilibre personnel, familial et professionnel.
- suivant l'âge de la personne, ses possibilités de reconversion professionnelle.

La personne sera amenée à rencontrer deux membres de la commission de discernement constituée de prêtres, diacres et LEME. Cette commission est tenue à une discrétion absolue et sera consultée pour la décision finale.

La présentation de la personne n'aboutira pas forcément à une entrée en formation ou à un appel de l'évêque pour être LEME.

Les dossiers seront remis à cette adresse mail : accompagnementmissionnes@eveche-creteil.cef.fr

Mais il est possible de rencontrer la responsable Françoise Gohin pour tous renseignements supplémentaires ou pour la remise des dossiers.

La date butoir de la remise des dossiers sera transmise par la lettre interne.

Parmi l'ensemble des appels discernés par l'Eglise pour servir l'annonce de l'Evangile, il y aussi les appels spécifiques vers des personnes qui se consacrent intégralement à Dieu, soit dans la vie consacrée, soit comme prêtre diocésain.

Dans l'Église, les fidèles ont souvent pensé que ces appels étaient uniquement le fait de motions intérieures vécues par les personnes appelées à donner ainsi leur vie à Dieu. Pourtant le témoignage de ces mêmes personnes montre qu'il n'en est rien. Dieu a besoin de la médiation de l'Eglise pour faire entendre ces appels.

Ainsi, dans le diocèse de Créteil, comme dans tout diocèse, une personne est nommée au service de l'éveil de ces vocations, mais plus encore pour aider les paroisses à porter cette responsabilité.

Il est sans doute nécessaire de vérifier dans les paroisses et mouvement si cette responsabilité des vocations spécifiques est bien portée.

Pour cette responsabilité, plusieurs éléments peuvent vous aider :

1 Le Département "Évangélisation des jeunes et vocations" pour tout ce qui concerne l'éveil des vocations chez les jeunes. Une adresse email vous permet d'entrer en contact facilement : vocations@eveche-creteil.ccf.fr

2 La journée mondiale de prière pour les vocations, chaque année le 4ème dimanche de Pâques, donne une belle occasion de témoignage et de paroles à son sujet. Un kit d'animation est toujours proposé.

3 Le livret "Repères" rédigé il y a quelques années dans le diocèse, qui vous est joint dans ce kit Appel, pour poser un tel appel y compris à un homme ou une femme avancée dans la vie professionnelle, mais en qui vous auriez discerné un désir de consécration et de service qui pourraient trouver forme dans la réponse à un tel appel.

Si appeler est un acte ecclésial qui s'appuie sur un discernement collectif, au moment d'interpeller une personne, celui ou celle qui est chargé(e) de le faire se retrouve seul face à cette personne : il ou elle peut se demander comment formuler l'appel.

Après avoir invoqué l'Esprit saint, notre meilleur « avocat » et inspirateur, soyons de bons ambassadeurs de l'appel de Dieu, avec des mots... pas tout à fait choisis au hasard ! 😊

AVANT

- Choisir le « bon » moment, le moment « juste » pour parler à la personne.



On n'interpelle pas quelqu'un entre deux portes, sur le parvis de l'église ou lorsqu'on le croise au marché ! On ne prend pas la personne au dépourvu, on lui donne rendez-vous : la rencontre, une vraie rencontre, c'est le premier pas vers l'appel !

- Consacrer un temps à l'interpellation est une marque de respect et de confiance pour la personne : qu'elle vienne à répondre oui ou non, peu importe !
- Prenons soin du cadre où nous rencontrons la personne : chez elle ? dans une salle paroissiale ? un autre lieu ? à une heure qui lui convient, à elle ?



Ses contraintes à elle sont prioritaires !

- Soigner ce moment de l'interpellation est déjà une manière de prendre soin de la personne.



Elle s'en souviendra toujours !



Garder en tête que l'on rencontre une personne pour lui parler d'elle et d'une mission qu'elle pourrait se sentir appelée à prendre en charge (pas d'un « trou » à boucher !)

PENDANT

Etapes de la rencontre	Exemples de paroles
<p>« <i>Je te salue Marie, comblée de grâce...</i> » *</p> <p>Prendre un temps pour se saluer et prendre des nouvelles (de la personne, de sa famille, de son environnement au travail, amical, etc.). Situer son état d'esprit au moment où nous allons formuler l'appel : en tenir compte dans la manière d'aborder le sujet.</p> <p>C'est peut-être aussi l'occasion d'approfondir le lien avec la personne.</p> <p>* Avant toute annonce, il y a une salutation !</p>	<p>Si dans ce temps d'accueil, il apparaît que la personne vit un moment difficile, le garder en tête pour par ex. :</p> <p>-évoquer de manière souple la date de l'entrée en mission...</p> <p>« Ah, ta maman vient d'entrer dans un Ehpad, peut-être vas-tu avoir besoin de temps à lui consacrer... ».</p> <p>-ou proposer un accompagnement particulier le temps qu'il faudra...</p> <p>« Tu es en reconversion professionnelle : tu nous diras de combien de temps tu penses disposer l'année prochaine pour le groupe scout... »</p>

	<p>-ou toute autre proposition qui témoignera qu'on a entendu le contexte de vie particulier de la personne à cet instant.</p> <p>A l'inverse, si le contexte personnel est positif à ce moment (et donc ne constitue pas un obstacle a priori), ne pas se priver d'accueillir cette bonne nouvelle :</p> <p>« Je me réjouis que tout aille bien pour toi en ce moment ! »</p> <p>« Maintenant que la convalescence de ta fille est terminée, qu'est-ce que tu dois être soulagé ! »</p> <p>« Tu as retrouvé du boulot, ah c'est chouette ! »</p>
<p>« Je te connais. » <i>(...assez pour pouvoir t'appeler)</i></p> <p>Partir de « qui elle est » et de ce qu'elle vit en ce moment.</p> <p>Ainsi la demande (l'appel) que nous allons formuler sera « emboîtée » dans ce contexte.</p>	<p>« Cela fait trois ans que tu es dans notre groupe de prière. J'ai l'impression que tu t'y sens bien et que cela t'apporte beaucoup. »</p> <p>« Tu es arrivée l'an dernier sur la paroisse, c'est bien cela ? »</p> <p>« Si je me souviens bien, lorsqu'on s'est rencontrés à l'assemblée paroissiale, tu m'as dit que tu travaillais dans les arts plastiques. Ça a l'air d'être toute ta vie ! »</p>
<p>« Tu es unique et l'Esprit Saint a mis en toi des dons pour le bien de tous. »</p> <p>Mentionner les charismes repérés chez la personne, ces savoirs, savoir-faire ou savoir-être qui lui sont propres.</p> <p>Énoncer ces charismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de manière explicite, - en insistant sur le fait qu'ils ont été repérés à plusieurs : <p>La personne interpellée doit être consciente que l'appel émane d'une équipe, qu'un discernement a été réalisé, même si l'interpellation est faite par une seule personne, celle qui la rencontre.</p> <p>L'usage du « nous » plutôt que du « je » est une manière de se référer implicitement à l'Eglise : à travers moi, c'est l'Eglise qui appelle.</p>	<p>« Depuis que je te connais, j'ai remarqué que tu as une grande patience avec les personnes... »</p> <p>« Ce qui saute aux yeux, ce sont tes qualités d'écoute et de discrétion... »</p> <p>« J'ai remarqué ton enthousiasme avec les jeunes... »</p> <p>« Je suis impressionné par la manière dont tu te préoccupes de ce qu'on vit sur la paroisse avec les personnes en précarité... »</p> <p>« Lorsque tu es avec des enfants, tu as vraiment un don pour leur parler... »</p> <p>« Tu sais, nous avons discerné en équipe (EAP, équipe KT, équipe liturgique, équipe de tel mouvement...) et nous sommes tous frappés par la manière dont tu..... ou par telle ou telle aptitude que tu as ».</p>

« Nous avons pensé à toi pour une certaine mission... »

Faire le lien entre ces charismes et la mission à laquelle on appelle la personne.

Avoir listé les charismes nécessaires à la mission que l'on veut confier aide ensuite à :

- identifier « la » personne à appeler
- formuler l'appel.

C'est un travail préalable, dont on peut se servir lorsqu'on cherche les « bons » mots pour interpeller.

- « Ces talents en arts plastiques, on se dit que ce serait super si tu avais envie de les mettre au service la paroisse, par exemple dans la préparation de la Journée du pardon. »
- « Cette énergie et cet enthousiasme avec les jeunes, on se disait que ce serait top si tu acceptais de les mettre au service de l'aumônerie collège ! »
- « Ton tact avec les autres et ta capacité d'écoute, est-ce que tu aurais envie de les mettre au service d'un projet d'équipe d'accueil pour les familles en deuil ? »
- « Tu as un tel talent pour mobiliser des personnes, on s'est demandé, avec l'équipe Accueil, si tu serais prêt à monter une équipe pour... ? »

« Et voici la mission dont il s'agit... »

Décrire la mission pour laquelle on l'interpelle :

- En quoi elle consiste ?
- Pour quelle durée la personne s'engage-t-elle si elle dit « oui » ?
- Quel engagement cela représente en termes de disponibilité ?
- Préciser dans quel cadre et avec qui elle sera amenée à travailler (équipe),
- les personnes avec qui elle sera en lien (les tiers),
- les personnes qui seront rejointes à travers la mission...
- et penser à illustrer ce que cette mission peut produire comme fruits : cela indique quel sens a la responsabilité confiée.

Le détail des tâches que recouvre la mission peut aider à faire entrer l'appel en résonance avec ce qu'est la personne profondément.

Indiquer aussi comment la personne sera soutenue dans sa mission (formation, accompagnement par une autre personne, points d'étape, relecture...)

Le cas échéant, préciser aussi les moyens dont disposera la personne (lieu pour travailler, se réunir, prise en charge de certains frais...).

- « Tu ne situes peut-être pas bien dans le détail ce en quoi cela consiste, être membre/responsable de... :
- voici ce que je peux te dire (détailler oralement)
- voici quelques éléments complémentaires que tu pourras lire tranquillement (donner si besoin un document écrit auquel la personne pourra se référer)
- voici aussi les coordonnées de telle ou telle personne que tu pourrais interroger si tu veux approfondir le sujet.
- et si tu veux rencontrer les membres de l'équipe, voici leurs noms et leurs coordonnées. Untel est prêt à échanger avec toi, n'hésite pas ! »
- « Vraiment, cette mission est importante parce que.... »
- « ... à travers cette mission, voilà ce que cela permet... »
- « Concrètement, si tu acceptes la mission, voilà ce à quoi cela ressemblera : (lister les principales tâches). »
- « En y pensant en équipe, on a vraiment eu l'impression que cela te ressemble. Qu'est-ce que tu en penses ? »
- « Bien sûr, on va te soutenir dans ta mission : voici ce qui est prévu au début, quand tu vas démarrer, et par la suite... »
- « Pour ce qui est des moyens, voici ce qui est prévu... »

« *Que ton oui soit oui, que ton non soit non.* »

Mettre la personne à l'aise avec le fait de répondre 'oui' ou 'non' à l'appel.

Parfois, répondre 'non' correspond à dire 'oui' à un autre appel.

Surtout ne pas mettre la pression par des expressions du genre « on n'a plus personne pour le KT 6ème... » : ce qui est en jeu, c'est la liberté de la personne ! L'Esprit saint l'a dotée de charismes. Si cette mission est pour elle, elle le sentira. Encore faut-il qu'elle puisse répondre un « oui » qui soit « son » oui (et pas une réponse destinée à ne pas contrarier la personne qui l'interpelle...).

Attention à un possible abus de pouvoir !

Tenir compte :

- de la toute première réaction de la personne (satisfaction, joie, surprise, ne s'y attendait absolument pas...)

- « Tu as l'air surpris ? »
- « Un appel, c'est parfois déroutant, je comprends. »

- ou de l'absence de réaction, qui peut aussi être une forme d'accueil de la demande.

Tout le monde n'a pas nécessairement de réaction à chaud et parfois l'interpellation est tellement inattendue, la personne doit d'abord la « digérer ».

- « Cela va certainement te demander de réfléchir. Surtout sens-toi libre d'accepter ou non ! »
- « On se connaît depuis tellement longtemps ! Si tu me dis non, je ne le prendrai pas contre moi. Il faut vraiment que tu sentes si cet appel est pour toi. C'est cela qui compte ! Pas de me faire plaisir ou de me rendre service... »

Inviter à discerner

Pour respecter sa liberté, insister sur la nécessité de discerner.

Encourager la personne à faire ce travail.

Ne pas hésiter à suggérer que ce type de décision (répondre à un appel) peut être réfléchi avec d'autres (ex. personnes proches, famille, amis, accompagnateur spirituel...).

Se mettre à la disposition de la personne interpellée pour approfondir l'échange si nécessaire.

- « J'attendrai ta réponse, prends le temps de réfléchir, de discerner. »
- « Je sais que tu vas y réfléchir sérieusement, prends ton temps. »
- « Je sais que tu traverses une période difficile (cf 1ère étape), prends le temps nécessaire pour (bien) peser les choses. »
- « Si tu n'y vois pas clair, n'hésite pas à demander à des personnes de réfléchir avec toi. As-tu un(e) accompagnateur(trice) spirituel(le) ? »
- « Si tu as besoin de quoi que ce soit pour aider à ta réflexion dis-le moi. »

(par ex. rencontrer certaines personnes, des témoins... ou bien lui fournir des documents, des indications pour qu'elle trouve par elle-même telle ou telle information...)

- « On peut aussi se revoir au besoin. N'hésite pas à me demander si tu as des questions, je suis à ta disposition. »

Donner du temps

- Convenir avec la personne interpellée du temps nécessaire pour qu'elle prenne sa décision.

- « De combien de temps penses-tu avoir besoin pour prendre ta décision ? »
- « A quel moment penses-tu pouvoir revenir vers moi ? »
- « Préfères-tu que je t'en reparle ou c'est toi qui reviens vers moi ? »

<p>- Se mettre d'accord sur qui revient vers l'autre à l'issue du temps de discernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Veux - tu déjà que nous fixions un moment pour nous voir, une fois que tu auras pris ta décision ? »
<p>Confidentialité - Confiance</p> <p>Insister sur le fait que quelle que soit la réponse, cela restera confidentiel. Là encore, il en va de la liberté de l'autre.</p> <p>Un appel « refusé », lorsque l'interpellation a été faite dans la confidentialité et le respect de la personne, peut être une occasion pour la relation de gagner en profondeur, en confiance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Ta réponse pourra être 'oui' ou 'non', cela restera entre nous. J'en parlerai uniquement à l'équipe avec laquelle nous avons discerné. » • « Tu peux me faire confiance : quel que soit ton choix, notre relation continuera comme avant ! » • « C'est un appel : à toi de voir si cela rencontre ton désir profond à ce moment de ta vie. »

APRÈS l'interpellation

<p>Accueillir la réponse... quelle qu'elle soit.</p> <p>Surtout : REMERCIER. Et remercier... que ce soit 'oui' ou 'non' !</p> <p>Ne pas commenter la décision, ni demander à la personne de se justifier. Sa décision lui appartient.</p> <p>Eviter la tentation de « remettre un coup de pression » (ex : « c'est vraiment dommage ! Et dire qu'on comptait vraiment sur toi... On va être dans une situation compliquée avec ça... »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Merci d'avoir pris le temps de réfléchir à notre proposition. » • « Je suis touché par ta sincérité, cela n'a pas dû être facile de prendre la décision. » (éventuellement, faire un lien avec 1ère étape) • « Merci d'avoir répondu 'oui' à l'appel ! C'est une grande joie pour moi, je vais en informer l'équipe. Je suis sûr que tous vont être heureux que tu acceptes la mission. » • « Même si tu as répondu 'non', je veux te remercier au nom de l'équipe.... Je comprends ta décision, et ne t'inquiète pas, ceci restera entre nous. »
<p>Comprendre plus avant la réponse</p> <p>Le cas échéant, demander à la personne interpellée, si elle le souhaite, d'exprimer ce qui l'a amenée à dire 'oui' ou 'non'. Cela peut aider à envisager un éventuel autre appel par la suite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Tu aurais envie de me dire ce qui t'a amené(e) à accepter/refuser ? »
<p>Ouvrir sur une suite possible</p> <p>Ne pas hésiter à « ouvrir » sur la suite (parfois un 'non' à l'instant T se transformera en 'oui' à l'instant T+1).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Cela n'était pas pour cette fois, ce sera peut-être pour une prochaine, qui sait ? »

<p>Il faut parfois plusieurs appels pour que la personne dise « Me voici ! » (cf Isaïe 6, 8)</p>	<ul style="list-style-type: none">• « Ce n'était pas cette mission-là, mais si tu penses à quelque chose qui te semblerait mieux correspondre à tes charismes, viens m'en parler»
<p>Eventuellement, évoquer une autre personne à appeler</p> <p>Une personne qui décline un appel peut, suite à son propre discernement, penser à une autre personne susceptible d'être appelée.</p>	<ul style="list-style-type: none">• « Si (maintenant ou par la suite) tu penses à quelqu'un qui puisse avoir les charismes dont nous avons parlé, dis-le-moi en toute simplicité. »
<p>Si la personne a répondu 'oui' : lui donner rendez-vous pour célébrer son 'oui' !</p> <p>Sachons manifester ouvertement la joie de l'Eglise lorsque l'un de ses membres répond à un appel ! C'est une source de joie pour toute la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none">• « Je serai heureux de te remettre ta lettre de mission officiellement lors de.... (citer l'événement). Toute l'équipe va se réjouir avec moi et nous allons fêter ça ensemble, avec la communauté ! »

<p>Intitulé de la responsabilité</p>	
<p>Statut (bénévole/salarié...)</p>	
<p>Présentation de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contenu de la mission (grandes lignes) • L'équipe et ses membres • Les collaborations liées à la mission (autres personnes avec lesquelles la personne appelée sera en interaction dans le cadre de cette mission) • Sous la responsabilité de : ... • Durée du mandat (préciser si renouvelable) • Disponibilité requise (estimation de la charge horaire par semaine/mois...) • Personnes rejointes à travers cette responsabilité • ... 	
<p>Capacités / charismes recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les savoirs (lister les connaissances souhaitées) • Les savoir-faire (lister) • Les savoir-être (lister) • Formations envisagées • 	<p>Il peut être utile de discerner ceux qui sont absolument indispensables, et ceux qui peuvent être acquis par la suite, notamment grâce à des formations.</p>



Janvier 2023

Contact : accompagnementmissionnes@eveche-creteil.cef.fr

